

n° 145

URIMENIL

*Canton Du Val d'Ajol
Communauté
d'Agglomération d'Epinal*

MUNICIP'INFOS

Bimestriel d'information de la Commune d'Uriménil

**JUIN/
JUILLET
2025**

Dépôt légal n° 681L100/2001

Rédaction : Nicole ARNOULD

Reproduction interdite sans
Publication

Directeur de publication : Eric GARION

Imprimé par nos soins

l'autorisation préalable du Directeur de

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les délibères
- Fermeture de la mairie et de l'agence postale
- Etat Civil
- Agenda
- Concours de pétanque
- Rectificatif Médigarde
- Fête de l'été
- Nouveau : un institut de beauté
- Médaille à l'A.S.C.U
- Canicule
- Reprise d'activité : Association familiale
- Bibliothèque Municipale
- Révision du P.L.U
- Activité nouvelle à l'ASCU pourquoi pas ?
- Transports scolaires : Rappel
- Tarifs périscolaires
- Premier Café Parents
- Mention très bien au baccalauréat
- Réservation cantine/garderie



LE MOT DU MAIRE :

La Communauté d'Agglomération d'Epinal a programmé le remplacement de la chaudière fuel au stade d'Uriménil par une chaudière à granulés. Dans le cadre de la convention de gestion des stades, la commune a validé le projet et participera à hauteur de 50 % du reste à charge soit 8 236 € HT. Ce projet permettra de terminer le programme de rénovation énergétique avec le remplacement de toutes les chaudières fuel de la commune.

Lors du dernier conseil municipal, la commune a validé le phase PRO du projet de réhabilitation du bâtiment administratif (la Cloche) sur le site Bihr. Le maître d'œuvre va donc pouvoir achever le dossier et la consultation des entreprises pourra avoir lieu courant septembre. Les dernières demandes de subventions sont en cours, en espérant une issue favorable qui nous permettra de finaliser notre plan de financement.

Le bulletin municipal, riche en informations, me permet également de m'exprimer librement sur tous les sujets importants de notre collectivité. Toutefois, afin de respecter les règles dictées par le code électoral et notamment la promotion des valorisations ou de la gestion d'une collectivité, le mot du maire ne paraîtra plus à compter de ce numéro. En effet, durant les six mois précédant les élections municipales, la neutralité est indispensable pour éviter tout litige.

Bien entendu, je reste à votre écoute et à votre disposition si vous le souhaitez.

Je vous souhaite à tous d'agréables vacances.

Le Maire

Eric Garion



LES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2025

- Réhabilitation du site Bihr : Approbation du dossier PRO et avenant au marché de maîtrise d'œuvre.
- Tarifs restaurant scolaire et garderie pour l'année scolaire 2025/2026.
- Signature de l'avenant au service commun en matière d'assistance technique et maîtrise d'ouvrage, de passation de marchés publics et de recherche de subvention.
- Remplacement de la chaudière fuel au stade.
- Renouvellement d'une concession de captage en forêt communale.
- Demande de subvention exceptionnelle de l'association sportive du collège de Xertigny.
- Approbation de la révision du PLU.
- Droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones U du PLU.
- Proposition d'achat d'un délaissé de voirie.
- Convention de passage entre la commune et la société française de radiotéléphonie SFR.

FERMETURE MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Comme chaque année pendant la période estivale, la Mairie et l'Agence postale seront fermées les samedis du 12 JUILLET au 30 AOUT inclus. Réouverture le samedi 6 septembre 2025. Merci d'en prendre bonne note.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS :

Bernard GALLAUZIAUX, 89 ans, décédé le 3 juin à Golbey, domicilié 199 rue du CD 44.

Bruno MOREL, 65 ans, décédé le 29 juin à Epinal, domicilié 295 Chemin de la Guédouse.

Danièle WARY, 81 ans, décédée le 6 juillet à Epinal, domiciliée auparavant 39 Impasse des Champs.

AGENDA

19 Septembre : Assemblée générale des Z'Amis de l'Ecole.

11 Octobre : Repas dansant de l'Amicale des Sapeurs Pompiers.

31 Octobre : Soirée Halloween des Z'amis de l'Ecole.

CONCOURS DE PÉTANQUE

Succès éclatant pour le tournoi de pétanque du 14 juillet !

Le traditionnel tournoi de pétanque organisé par le comité des fêtes s'est tenu ce lundi 14 juillet sous un soleil radieux. Une ambiance parfaite pour ce rendez-vous devenu incontournable dans notre commune !

Cette année, pas moins de 58 équipes se sont affrontées dans la bonne humeur. Un chiffre qui témoigne de l'engouement croissant pour ce concours familial, attendu avec impatience par les passionnés de boules chaque année. Pour accompagner les parties, une restauration sur place était proposée. Le top 3 des équipes a été récompensé par des coupes et des bons d'achat, et une attention toute particulière a été portée au joueur le plus jeune, qui est reparti avec une coupe et une entrée pour un parc aquatique, de quoi prolonger le plaisir de l'été ! Le comité des fêtes tient à remercier chaleureusement la mairie pour son soutien, ainsi que ses sponsors et les joueurs.



RECTIFICATIF MEDIGARDE

Une erreur s'est glissée dans le n°144 du Municip'infos. Désormais, pour connaître le médecin de garde, vous devez composer le :

116 117

Ce numéro est totalement gratuit, et remplace l'ancien numéro.

FÊTE DE L'ÉTÉ

Succès populaire pour la première édition de la fête de l'été le 5 juillet dernier !

A l'occasion de la première édition de la fête de l'été, notre village a vibré au rythme de la musique et de la convivialité.

Organisée par le comité des fêtes, cette fin de journée a été soutenue par le conseil des jeunes qui a proposé des animations accessibles à tous les bambins de la commune :

un stand avec un chamboule-tout, une pêche aux canards ainsi que de la vente de barbe à papa.

Le comité des fêtes vous a permis de passer la soirée sous les chapiteaux, autour d'une grillade ou d'un verre.

Grâce au soutien de la mairie, le feu d'artifice a pu être tiré sur le stade, mais le point d'orgue de la soirée a été l'embrasement de la

traditionnelle chavande qui donne le coup d'envoi de la période estivale.



NOUVEAU : UN INSTITUT DE BEAUTE

Alicia Bougel, titulaire d'un CAP Esthétique, vient d'ouvrir son salon « Ozella Beauté » au 420 rue du CD 44. Après l'obtention de son diplôme et suite à une reconversion, Alicia exerçait à domicile à Dounoux depuis septembre 2023. Début juin 2025, elle a décidé de franchir le pas et d'ouvrir son salon à Uriménil. Elle vous accueille du lundi au samedi sauf le mercredi, et vous

propose différents soins : manucure, prothésiste onguulaire, rehaussement de cils, épilation, soin visage anti-âge, modelage, callus-peeling, etc.

Vous pouvez la contacter pour vos rendez vous au :
09 51 19 00 04.



MÉDAILLE À L'A.S.C.U.

Le mercredi 25 juin, une cérémonie de remise de médailles, organisée par la Préfecture des Vosges, a eu lieu à l'espace cours d'Epinal afin de remercier 65 bénévoles pour leur engagement dans le sport ou dans le monde associatif.

A cette occasion, Madame Hélène Parmentier a reçu la médaille échelon bronze pour son implication au sein de l'A.S.C.U. depuis 1998. Félicitation à elle.



CANICULE

Lors des fortes chaleurs de la période estivale, la Préfecture des Vosges nous demande d'être très vigilants, principalement au niveau des personnes âgées et des jeunes enfants. Dans cette optique, la commune a mis en place depuis plusieurs années un « registre communal des personnes vulnérables ». Toute personne peut demander à être inscrite sur ce registre afin qu'une personne de la mairie puisse prendre des nouvelles en cas de forte chaleur ou autre sujet comme

une coupure de courant longue et exceptionnelle.

Si vous souhaitez être inscrit sur ce registre, merci de contacter Mme Nicole ARNOULD, adjointe aux affaires sociales, en mairie les matins sauf les vendredis et samedis.

Un dossier d'inscription vous sera remis.

N'attendez pas
les premiers effets
des fortes chaleurs.



REPRISE ACTIVITÉ ASSOCIATION FAMILIALE

Economie Sociale et Familiale

La reprise aura lieu le lundi 15 septembre à partir de 13h30. Venez passer un agréable moment à la salle des associations de la mairie. Ces après-midis récréatifs sont ouverts à toute personne qui aime partager un moment de convivialité autour ou non d'une activité manuelle (broderie, tricot, couture, travaux manuels) mais rien n'est imposé. Vous pouvez venir faire un essai (sans engagement de présence régulière). N'hésitez pas à franchir la porte.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La Bibliothèque municipale prendra ses vacances du **27 juillet au mardi 2 septembre**. Rendez-vous le **mercredi 3 septembre** pour la réouverture. N'oubliez de faire votre stock pour les vacances.

A l'occasion du vide-grenier, organisé par la société de chasse le 29 juin, les bénévoles de la Bibliothèque municipale étaient présents afin de déstocker des livres.

Ceux-ci ne comportaient pas de prix mais une cagnotte était disponible pour y verser une petite obole. Cette journée a été un beau succès car de nombreux livres ont trouvé preneurs et la somme récoltée sera utilisée pour acheter des albums pour enfants qui seront mis à disposition à la bibliothèque, notamment pour les élèves de l'école. Un grand merci aux généreux donateurs.



RÉVISION DU P.L.U.

L'enquête publique s'est terminée le 17 mai et Mme la commissaire-enquêtrice a rendu son rapport circonstancié.

Le mardi 8 juillet, le conseil municipal a approuvé la révision du nouveau P.L.U. qui sera exécutoire dès la transmission au Préfet, la publication (affichage en Mairie et publication dans Vosges Matin) et le téléversement sur le site Géoportail de l'Urbanisme.

Tous les documents sont à la disposition du public au secrétariat de Mairie et seront consultables très prochainement sur le site de la commune : urimenil.fr.

ACTIVITÉ NOUVELLE À L'ASCU POURQUOI PAS ?

L'ASCU lance un sondage auprès des habitants du village afin de proposer une nouvelle activité de gymnastique douce.

Les cours seront assurés par Armelle et seront positionnés le mardi de 15h à 16h.

La cotisation annuelle sera de 90€.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter l'ASCU à

l'adresse suivante : ascurimenil@gmail.com ou par téléphone au 06 73 43 82 94.

Merci de fournir votre réponse avant le 31 août.



TRANSPORTS SCOLAIRES RAPPEL

Depuis le 15 juin, les élèves d'Uriménil, qui vont aux collèges de Xertigny ou Epinal, doivent procéder à leur pré-inscription en ligne sur le site de la Communauté d'Agglomération d'Epinal : www.booeje.fr.

Pour une nouvelle inscription, vous vous préinscrivez sur le site, vous recevez par courrier la carte Simplificités à domicile et vous réglez suivant l'abonnement choisi.

Si c'est un renouvellement, vous conservez votre carte Simplificités (attention en cas de perte, duplicata facturé 15 €), vous vous préinscrivez avec votre numéro d'identifiant de la carte qui sera rechargée dès le paiement effectué.

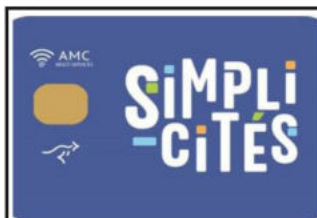
Pour les enfants de 11 ans et plus, le représentant légal a le choix entre 2 abonnements :

- **Abonnement scolaire limité à 99 euros** (1 aller-retour par jour scolaire), correspondance incluse.

- **Abonnement « Booeje ! » illimité à 145 euros** pour un an : trajets illimités tous les jours de l'année, y compris week-end et vacances.

La Commune d'Uriménil rembourse aux parents la totalité du coût de l'abonnement limité à 99 euros, pour les collégiens entre 11 ans et 15 ans. Pour obtenir ce remboursement, il suffit aux familles de se présenter à la Mairie avec le justificatif du règlement, un RIB et la demande de remboursement à compléter sur place.

Plus de renseignements au 03 56 32 12 12 ou par mail : cae.transports@agglo-epinal.fr.



TARIFS PÉRISCOLAIRES

Les repas fournis par l'Alsacienne de Restauration vont subir, pour la prochaine rentrée, une augmentation de tarifs.

Les prix des repas avaient été maintenus l'année dernière, mais, devant cette augmentation, le conseil municipal a délibéré pour une révision des tarifs pour l'année 2025/2026 de la façon suivante :

Enfants d'Uriménil : QF > 650 : 5.80 €
QF < 650 : 5.45 €

Enfants extérieurs : QF > 650 : 6.45 €
QF < 650 : 6.35 €

Un nouveau tarif a été créé pour les repas commandés hors délais : 8.90 € pour les enfants d'Uriménil et 10.35 € pour les enfants extérieurs à Uriménil.

Le coût de la garderie reste identique à :
0.65 € la 1/2 h pour un QF > 650 et
0.51 € la 1/2 h pour un QF < 650.

PREMIER CAFÉ PARENTS

Une quinzaine de parents avaient répondu présent à l'invitation des délégués des parents d'élèves et plus particulièrement d'Angélique RENNÉ.

Le thème de ce premier café-parents était Internet et ses enjeux d'aujourd'hui pour les enfants.

Deux conseillères numériques du Conseil Départemental ont présenté un diaporama illustrant les côtés positifs, mais aussi négatifs d'Internet et surtout des réseaux sociaux. De nombreuses questions leur ont été posées, preuve que les parents sont soucieux des effets, parfois pervers, de ces nouveaux outils.

Des clés et des astuces leur ont été données afin de gérer au mieux cette présence intrusive. En résumé, ce qui est très important, c'est de communiquer avec son enfant, de l'accompagner et de le sensibiliser aux contenus parfois choquants afin qu'il ait un esprit critique et qu'il ne laisse pas s'installer le cercle vicieux de l'addiction. Rester respectueux même en ligne, éviter le cyber harcèlement, ne pas parler à des inconnus, ne pas partager des données personnelles, telles sont les règles à appliquer par les enfants mais cela est aussi valable pour les adultes ! Une belle soirée très instructive.



MENTION TRÈS BIEN AU BACCALAUREAT

Tous les ans, la Commune récompense les jeunes gens ayant obtenu une mention « Très bien » au baccalauréat quel qu'il soit.



Si tel est votre cas, merci de bien vouloir vous faire connaître en Mairie avant fin septembre 2025.

RÉSERVATIONS CANTINE/GARDERIE

Les vacances se terminant le dimanche 31 août, les enfants seront de retour à l'école le lundi 1^{er} septembre 2025.

Les inscriptions au restaurant scolaire pour la semaine de la rentrée sont à effectuer, sur le portail parents, **avant le dimanche 24 août minuit.**

Celles pour la semaine du 8 au 12 septembre, seront à effectuer avant le **dimanche 31 août 2025.**

Concernant la garderie, nous vous rappelons que vous devez inscrire vos enfants au plus tard **la veille à minuit.**

